



# La Rotte

Limerot 96  
le 27 de fevrier 2026

Le journa de la fezerie galo du Fouyèr de La Perrière  
Nouviao empla Internet : <https://gallo.maisonderetraiteheric.fr>

~ Mète-articl ~

## L'ajeu enter les bonefames et les bonomes

Au programme de l'atelier du jour, un sujet sensible sur l'égalité des droits entre les femmes et les hommes, ou plutôt l'inégalité, largement constatée autrefois... et encore de nos jours. Non ? Nos gallésantes témoignent.

Vous découvrirez aussi cette curieuse croyance, qui n'avait cours que le 1<sup>er</sup> mars, dans le *Pays de la Mée* (alentours de Châteaubriant).

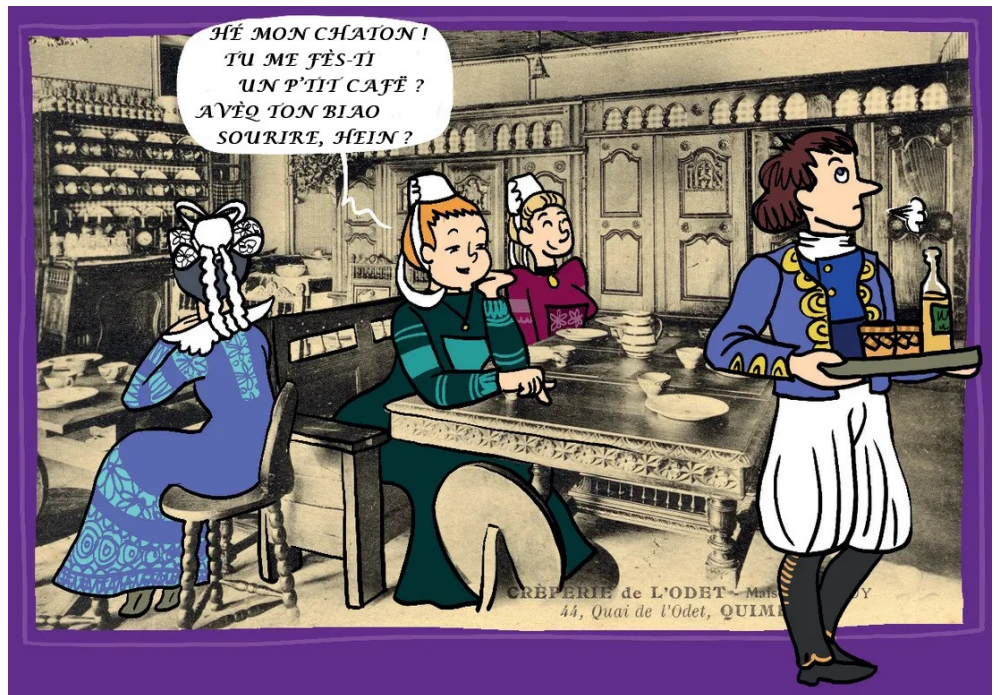


Illustration : Maison du patrimoine de Quimper

### 10 à un son-neu !

L'annonce, valant invitation, de l'atelier ouvert au public qui aura lieu le Vendredi 27 mars 2026 à 15h00, à la maison de retraite d'HÉRIC, à l'occasion des 10 ans d'existence de l'atelier de gallo.

Vous découvrirez aussi ce qu'était un *p'tit poullè de hâ* et comment la société avait horreur des femmes qui *subblaent*. Enfin, une listée de mots est proposée à votre sagacité.

*Pis, la fezerie se crouillera su la bouéte a mots jusq'a la perchene fai !*

## *Qheu jou qe je son-mes aneu ?*

**A**neu, je son-mes (ou je tons) le venderdi vinte-sete du mouéz de feveriër deûz mil vinte-siz.



### **10 àun son-neu !**

#### **Déjà 10 ans pour l'atelier de gallo**

**L**e 4 mars 2016 se tenait notre premier atelier. Le temps a passé vite, très vite même, l'atelier de patois est devenu *fezerie gallo* et il a connu beaucoup de beaux événements. Notre revue *La Rotte* est passée de 2 à 10 pages et le nombre de participants ne faiblit pas.

Chers amis, par votre lecture assidue de *La Rotte*, par vos témoignages de soutiens, par le partage de vos connaissances, vous avez contribué à la réussite et à la pérennité de notre atelier.

Aussi, avec Jessica Haumont de l'Institut Chubri, co-organisatrice, nous serions très heureux de vous compter parmi nous pour un après-midi festif, avec des conteurs, chanteurs et des mini-conférences. Un verre de l'amitié sera offert pour clore *la raissée*. Alors, rejoignez-nous le :

**Vendredi 27 mars 2026 à 15h00**

**Maison de retraite La Perrière**

**7 Rue de la Perrière**

**44810 HERIC**

**Atelier ouvert au public, entrée libre**

Afin de faciliter l'organisation, si vous le pouvez, merci de confirmer votre venue par un simple mail à :

**[ateliers-gallo-heric@orange.fr](mailto:ateliers-gallo-heric@orange.fr)**



### ***Mars attaque... les rêves !***

**D**ans la nuit du premier mars, à minuit, les jeunes gens des deux sexes qui désirent se marier sortent de la maison, mettent le pied gauche en avant et disent à mi-voix l'invocation :

***Bonjour Mars... Salut, Mars !  
Fais-moi voir en mon dormant,  
celui (ou celle) que j'aurai de mon vivant.***



Affiche : Lucie Pineau

Puis, ramassant à terre le premier objet qui se trouve sous leur pied gauche, l'emportent, le cachent sous leur oreiller, et se recouchent. Ils doivent avoir, préalablement, mangé un jaune d'œuf durci et pétri avec du sel en égal volume que le jaune d'œuf, et pour apaiser la soif que cette absorption ne peut manquer de provoquer, ils préparent un verre d'eau aromatisé de menthe. Ils placent ensuite un miroir dans la venelle de leur lit, et allument une petite lampe en veilleuse, de manière à n'éclairer que faiblement la chambre.

Pendant la digestion, qui est parfois difficile et pénible, on doit voir dans la glace le portrait de celui ou de celle que l'on doit épouser. Mais parfois, au lieu d'un portrait aimé, c'est la figure d'un cercueil qui vous apparaît, et alors vous pouvez être certain que vous mourrez dans l'année.



Illustration : Dictionnaire infernal de Jacques Collin de Plancy - 1818

Les personnes dévotes ou croyantes, dont une invocation à Mars peut froisser les sentiments religieux, s'agenouillant, emploient la formule à saint Nicolas, patron des jeunes gens :

**Saint Nicolas, bon saint, Nicolas.  
Qui maries les filles ô les gâs.**

**Fais-moi voir en mon dormant,  
celui (ou celle) que j'aurai de mon vivant.**

Mais beaucoup d'impaticients ne veulent pas attendre le premier mars, qui n'arrive qu'une fois par an, et préfèrent s'adresser au croissant de la lune. Il est bien convenu que si Mars, ou le croissant, ou saint Nicolas, ne font pas de réponse par le moyen du miroir, la cérémonie doit être remise, car la vision désirée ne se manifeste que dans l'année dans laquelle doit avoir lieu le mariage.

Source : Une pratique magique (rapportée par notre ami Yvon) dont on peut retrouver la description dans le « *Dictionnaire des coutumes, croyances et langage du Pays de Châteaubriant* » de Joseph Chapron, paru en 1924.

☞☞☞☞☞☞

### **L'ajeu enter les bonefames et les bonomes**

**A** l'aperche du 8 de mâr - Journée entr payiz de l'ajeu enter les bonefames et les bonomes – nous caosérons du sexisme comun d'aote-faille.

Ecoutez vouër Le Toupichon su Pllum'FM Anet j'aprend l'galo n° 118 : l'Egalité - Leçon de gallo : le lexique autour de l'égalité entre les femmes et les hommes

<https://www.plumfm.net/fr/programs/182/episodes/19999>

*Les galésantes ont reterouë les feze-ries pouint glorieùzes de den l'temp.*

Dans les ditons,

**Fille qi subl.  
Vache qi buille.  
Poule qi chante le co.  
Touéz bêtes de trop !  
ou variante finale  
Tout ça c'êt bon a mettr a l'iao !**

La traduction :

Fille qui siffle.  
Vache qui beugle.  
Poule qui chante comme un coq.  
Trois bêtes de trop !  
ou variante finale  
Tout ça est bon à jeter à l'eau !

Le sens : Autrefois, il était mal vu qu'une fille sifflât. Elle était alors assimilée à une femme légère. Ce comportement mal accepté bousculait l'ordre des choses qui étaient que l'homme (le mâle pour les animaux) fasse ceci et que la femme (femelle) fasse cela. La chute de cette maxime suggère que ce qui n'est pas conforme à l'ordre établi doit être rejeté violemment. Il s'agit là d'un trait traditionnel caractéristique de l'époque.

Pour illustrer cette triste sentence, c'est le cas de le dire, nous retrouvons sur PLUM'FM, le podcast « *La dirie a Yves Bourdaud : Vache qi buye, fille qi subeille....* »

<https://www.plumfm.net/fr/programs/11235/episodes/74969>

Autrefois, et jusque durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le sexisme ordinaire envers les femmes prenait des formes variées, à la fois religieuses et socia-

les, et se manifestait de multiples façons. Voici quelques exemples illustrant les inégalités entre les hommes et les femmes :

### **Dans les fezeries d'eglize**

#### ♦ **Mère et épouse dévouée**

Les femmes étaient encouragées à être "soumises" à leur mari, conformément à la lecture traditionnelle de la Bible. Les prêches insistaient sur leur rôle de mère et d'épouse dévouée.

#### ♦ **Les relevailles**

*Jusqu'aux années 50, de nombreuses femmes devaient se soumettre aux règles strictes édictées par l'Église, parmi lesquelles, la période des relevailles.*

« Ce matin du 2 avril 1951, Jeanne-Marie se hâte vers l'église. Elle se rend à une petite cérémonie : les relevailles. Il y a vingt jours, Jeanne-Marie a donné naissance à un petit Louis.

Pour l'Église, cette grossesse a fait d'elle une « pécheresse » ; elle a été « souillée » et elle est devenue « impure ». Avant de pouvoir assister aux offices avec les autres paroissiens, elle doit être purifiée, et c'est pour cette raison qu'elle a pris rendez-vous avec M. le curé. Jeanne-Marie est très contrariée. Sa mère a tenté de la calmer en lui disant que, vingt-cinq ans auparavant, elle a dû, elle aussi, se conformer à cette pratique, en revêtant, de surcroît, l'affreuse « cape de deuil », alors que Jeanne-Marie est vêtue normalement.

Trois jeunes femmes attendent déjà dans le porche. M. le curé ouvre la porte, accueille les pénitentes, les bénit et les fait entrer dans l'église pour prier avec elles. C'est fini !

Jeanne-Marie reprend le chemin de la maison, le cœur lourd, submergée par un immense sentiment d'incompréhension et d'injustice. Elle se rappelle bien ce même prêtre, leur disant, au cours de leur messe de mariage, que la finalité de leur union était de donner naissance à des enfants, et elle n'admet pas avoir dû se soumettre à cette cérémonie, alors que son époux en est dispensé... En arrivant chez elle, Jeanne-Marie a pris une décision : c'était une première fois, mais ce sera la dernière... ».

Ce témoignage provient de Gouesnou, commune du département du Finistère. Il reflète parfaitement plusieurs témoignages de participantes à l'atelier.

Source : <https://www.gouesnou.bzh/actualites/les-relevailles/>

#### ♦ **Soneries de cloches**

- ♦ *Le glâs (annonce d'un terpâssement). A Câsson : Qi donc q'êt mort ? C'êt un hon·me, passqe n'y a ût touéz branlées de cloches, c'êt ene femme, passqe n'y a ût qe deûz branlées. A P'tit-Mâr , c'êt neuf branlées de cloches pour un ome et sete pour ene fome.*
- ♦ *Pouint de robe bllanche, pouint de sonerie de cloche pour les*

*nouces, si on avæet z'ût un p'tit poulè de hâ.*

- ♦ **Les fomes devaent cachër yeûs cheveûs a la mèsse.**
- ♦ **Les omes den l'bâs d'l'egllize et les fomes devant .**

#### ♦ **La durée du deuil**

Pour les veufs, un deuil accéléré : Pour eux, les choses sont très différentes. Pas question de porter le deuil pendant un an ! En général, le deuil des hommes dure deux fois moins longtemps que celui des femmes.

	Veuvage
Grand deuil (laine et crêpe)	1 an
Période dite de la « soie noire »	6 mois
Demi-deuil	6 mois
Durée totale	Veuf : 6 mois Veuve : 1 an, 6 semaines à Paris, jusqu'à 2 ans en dehors

Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Deuil#:~:text=Autrefois%2C%20en%20France%2C%201a%20dur%C3%A9e,une%20dur%C3%A9e%20beaucoup%20plus%20courte>

#### **En société**

- ♦ **Travail domestique** : Les femmes étaient souvent cantonnées aux tâches ménagères, à l'éducation des enfants et aux soins des animaux de basse-cour, tandis que les hommes s'occupaient des travaux agricoles "nobles" (labour, récolte, gestion des finances).

- ♦ **Autorité familiale** : Le père ou le mari avait seul le droit de prendre les décisions importantes (mariage des enfants, gestion des terres, dépenses).
- ♦ **Éducation** : Les filles étaient souvent retirées de l'école plus tôt que les garçons pour aider à la maison, tandis que les garçons étaient encouragés à poursuivre des études ou un apprentissage.

Nous avons recueilli le témoignage de Flo (diminutif d'emprunt) :

Jusqu'au milieu du siècle dernier dans les campagnes, dans la majorité des cas, surtout si la famille était nombreuse, la fille aînée restait à la ferme pour aider aux travaux de la maison, mais aussi, bien évidemment aux travaux des champs.

En sortant de l'école primaire, les filles n'avaient pas toujours vraiment le choix et elles allaient, pour la plupart, à l'École Ménagère Agricole. Comme celle-ci était située dans la commune d'à côté et que les frais de l'année scolaire étaient relativement modiques, il suffisait d'un vélo pour se rendre chaque jour à l'école, pas de pension, donc pas trop de dépenses !

Je n'avais pas eu le choix car :

1 – On avait besoin de moi à la maison ( à 14 ans j'avais 5 frères et 2 sœurs ).

2 – Les parents n'avaient pas les moyens de payer une autre école car il aurait fallu que je sois pensionnaire, bien évidemment cela était impensable car beaucoup trop cher.

J'ai donc fréquenté assidûment l'École Ménagère Agricole.

A la fin de la deuxième année, la directrice de l'école, qui avait bien vu que l'agriculture ne m'emballait pas vraiment, était venue rencontrer mes parents - un poste de travail se trouvait vacant dans une maison d'enfants à Nantes. Elle proposait donc que je parte travailler dans cet institut, et de plus il y avait la possibilité de suivre une formation de monitrice-éducatrice - et là mon père avait opposé un refus très net : « *Avec tout le boulot qu'a sa mère, il n'est pas question qu'elle parte !* » C'était sans appel, tout était dit, il n'y avait qu'à suivre !...

Quatre ans plus tard, un de mes frères, décide de rester à la ferme, et en juillet mon père me dit : « *Ton frère reste à la ferme, on ne va pas nourrir deux bouches. Tu fous le camp, tu te trouves du boulot ailleurs, à partir de septembre, je ne veux pas te voir à la maison !* »

Après une année dans une grande famille comme « bonne à tout faire », mon ancienne directrice d'école m'a proposé à nouveau, un poste dans un institut pour enfant handicapé et j'ai enfin pu faire une formation de monitrice – éducatrice.

Je n'étais pas un cas exceptionnel, beaucoup d'autres filles se sont retrouvées dans une situation semblable, bonne ménagère pour faire une bonne épouse et bien entendu épouser un agriculteur !

- ♦ **Code civil (1907)** : La femme mariée était considérée comme "incapable juridique" : elle ne pouvait pas ouvrir un compte bancaire, signer un contrat ou travailler sans l'autorisation de son mari. La loi du 13 juillet 1965 autorise enfin toutes les femmes mariées à travailler, à ouvrir un compte et à signer des chèques sans l'autorisation de leur mari !
- ♦ **Salaire** : Les femmes travaillant à l'extérieur (par exemple dans les champs ou les usines) touchaient un salaire inférieur à celui des hommes pour le même travail. De nos jours, encore beaucoup de progrès restent à faire dans ce domaine...
- ♦ **Héritage** : Dans certaines régions, les terres étaient transmises aux fils aînés, tandis que les filles recevaient une dot ou des biens mobiliers de moindre valeur.
- ♦ **Contrôle du corps** : *La sexualité féminine était strictement encadrée : la virginité avant le mariage était une obligation morale, tandis que les écarts des hommes (adultère, visites aux prostituées) étaient souvent tolérés.*

- ♦ **Langage** : Les expressions populaires reflétaient cette hiérarchie. En voici quelques exemples :

— **Temp moutonë e fame fardée**

**Ne durent pàs bien des anées**

*ALBRAM II, Trégomeur (22)*

ou

— **Temp câillibotë, pome ridée e fame fardée**

**Ne sont jamés de longue durée**

*ALBRAM II, Pléneuf (22)*

— **Ome debout lit, fame assize coud, enfant assiz joue**

*/omdebouli, famasizkou, añfañasijou/*

*(scène de vie d'une famille à l'intérieur d'une maison).*

*Laurent Guillet, Lohéac (35)*

— **Eyou qe la biqe ét nachée, a det broutër**

*Yves Bourdaud (44)*

Et une rare expression positive (ou presque) :

— **Ghemenë-Penfao**

**Pus de belles filles qe de chevaos**

*(Guémené-Penfao)*

*coll. Patrick Bardoul, Châteaubriant (44)*

- ♦ **Droit de vote** : Les femmes n'ont obtenu le droit de vote en France qu'en 1944, bien après la plupart des pays européens.
- ♦ **Participation politique** : Elles étaient exclues des conseils municipaux et des syndicats agricoles, où

les décisions étaient prises par les hommes.

- ♦ **Accès aux lieux publics** : Dans certains cafés ou veillées, les femmes n'étaient pas les bienvenues, ces espaces étant réservés aux hommes pour discuter d'affaires ou de politique.



## Termes autour de la condition féminine

Comment dit-on en gallo :

Égalité :

La femme :

L'épouse :

La mégère :

La femelle :

S'émanciper :

Libérer :

Réponse en fin de Rotte



## La listée de mots

Votre aide serait bienvenue pour nous aider à retrouver le sens de ces mots de gallo collectés, à Bouvron, par Arthur Maillard :

**Angeurzillonër** :

**Chnawzi** :

**Apostumë** :

**Quiaupe** :

**Futrapië** :

**La Quinehobe** :

N'hésitez pas à nous faire part de vos connaissances à :

[ateliers-gallo-heric@orange.fr](mailto:ateliers-gallo-heric@orange.fr)



## La raissée a P'tit-Mâr

La raissée de Galo Tertot s'ra menée le dimanche 8 de mâr de 2026 salle de muziqe, rue des Acacias a P'tit-Mâr, a la demie de 2 eûres de la raissée.



### Association Galo

Après-midi contée en gallo  
(langue de Haute-Bretagne)  
*Raissée en gallo*

le dimanche 8 mars 2026  
à 14 h 30  
le dimaine 8 de mâr de 2026



avec  
**CALIXE et  
P'TIT COTTIN**  
avé  
**CALIXE é  
P'TIT COTTIN**

Ecole de Musique - PETIT-MARS 44  
Ecole de muziqe - P'tit Mâr 44

Participation à la chaussette  
*part à la chaosse*



## Le p'tit poulè de hâ

Autrefois, lorsqu'une femme que l'on qualifiait de fille-mère avait un enfant hors-mariage, on disait qu'elle avait eu un *p'tit poulè de hâ*, un petit poulet de haie. Cette expression faisait l'analogie avec

les poussins que la mère poule avait eu hors du poulailler.



## Les dizous

**A**u fil des conversations, nous avons cueilli quelques mots, surgissant des mémoires, que nous nous sommes empressés de collecter.

**Baline** [balin] : *n. f.* 1. Couchage formé de balles d'avoine dans une enveloppe de toile. 2. Expr. *Manjër la balline* = Dilapider tout son bien, faire faillite.

**Écoutez vouèr** [əkutø vuɛʁ] : *v. tr.* Écouter

**Fressure** [fʁɛsyʁ] : *n. f.* Ensemble des gros viscères d'un animal de boucherie : poumons, cœur, thymus, foie et rate, que l'on consomme en ragoût, poêlés ou braisés.

**Gigourdine** [ʒiguʁdin] / **Gigourdaine** [ʒiguʁdɛn] : *n. f.* Ragoût de viande de porc. Certains abats entraînent dans la recette ainsi que des pruneaux. C'était le plat principal des *repas de boudins*, grande fête conviviale de famille.

**Hâ** [ˈɑ] : *n. f.* Haie.

**Picrâ** [pikʁɑ] : *n. f.* Commère, mégère, femme méchante.

**Pirontaine** [piʁɔtɛn] : *n. f.* Préparation culinaire à base de petits morceaux de

porc bouillis et épicés, souvent les restes de la préparation de la charcuterie.

**Poulè de hâ** [pulɛ de ˈɑ] / **Poulette de hâ** [pulet de ˈɑ] : *expr.* Enfant "illégitime" conçu(e) et né(e) hors-mariage.

**Qeniao** [kənjaw] / **Qnéo** [knew] / **Qnâille** [knɑj] : *n. m.* Bébé, petit enfant, poupon. // *ont core eu un aote qeniao.* Ils ont encore eu un autre enfant.

**Subllër** [sybjø] : *v. tr.* Siffler.

**Subllet** [sybjɛ] : *n. m.* Sifflet.



## La bouète a mots

**T**rouver la définition de chaque mot et faire une phrase en l'utilisant :

**Croqër l'marmot** [kʁɔkø lmaʁmo] : *loc. verb.* Dilapider jusqu'à son dernier bien. // *a fèt la nouce aotant come aotant. Total ! Il a croqër l'marmot.* Il a énormément fait la fête. Résultat ! Il a dilapidé tous ses biens.

**Recaopi** (se) [ʁɛkawpi] : *v. tr.* Se rétablir. *J'ûs la gripe v'la un coupl de semæne, asteur me v'la recaopi.* J'ai eu la grippe, maintenant me voilà rétabli.



## Livrerie & Cai

**C**e numéro de La Rotte a été réalisé avec l'aide des personnes suivantes

que nous remercions chaleureusement, et avec les ressources mises à notre disposition :

**Jessica Haumont et l'Institut Chubri**, pour l'aide apportée dans l'organisation de l'événement « *10 à un son-neu !* ».

**Régis Auffray**, auteur de nombreux ouvrages consacrés au gallo, dont le dernier *Le taqenaod - Motier de l'orine du gallo*, pour son aide précieuse sur les expressions misogynes d'autrefois.



Illustration : Les humeurs d'Oli - <https://www.humeurs.be>



## Termes autour de la condition féminine - Reponse

Comment dit-on en gallo :

Égalité : *ajeu*

La femme : *la fome, la mâraine, la couéfe*

L'épouse : *la couéfe, la patronne, la bourjouéze*

La mégère : *picrà*

La femelle : *fumelle*

S'émanciper : *s'éblucër*

Libérer : *deheûdër, denâchër*



## A la perchaine

Nous vous donnons rendez-vous

**Le venderdi 27 de mâr**

**a touéz oures**

**la raissiée.**

**dans la chapelle**



Illustration : Le Chat de Philippe Geluck

## La Rotte, le journa de la fezerie gallo du Fouyë de La Perrière

**Souéte des tournous :** Jacqueline, Cécile, Juliette, Clotilde, Anne-Marie, Aline, Denise, Colette, Marie-Jo, Anne, Bernard, Marguerite, Gaston, Michel, André, Élise, Jeanine, Roland.

**Tournou de La Rotte :** Henri Couroussé

**Relizou / Relizouere :** Roger Volat et Muriel Couroussé

**Aderce :** EHPAD LA PERRIÈRE, 7 Rue de la Perrière, 44810 HÉRIC.

**Nous touchë :** ateliers-gallo-heric@orange.fr